Critères de reconnaissance d'une RCP :

1. exclusivement consacrées à la cancérologie,
2. organisées par thèmes : dermatologie endocrinologie, gastro-entérologie, hématologie, neurologie, ORL, pédiatrie, pneumologie, sarcome, sein - gynécologie, urologie,
3. disposant d'un référentiel régional validé pour chaque thème et régulièrement actualisé,
4. réunissant pour chaque réunion le quorum,
5. respectant un espacement systématiquement inférieur ou égal à 15 jours entre deux réunions et préférentiellement hebdomadaires, y compris en périodes estivales,
6. mobilisant un volume suffisant de dossiers par réunion, ainsi qu'un nombre suffisant de professionnels présents, afin d'assurer un véritable partage des connaissances en cancérologie, confortant un processus de formation continue,
7. traçant les projets de soins au sein du dossier communicant de cancérologie,
8. identifiant un médecin responsable par RCP auquel se joint un ou deux suppléants,
9. réunissant des professionnels issus d'établissements porteurs d'au moins une autorisation d'activité de traitement du cancer.

Réseau Régional de Cancérologie ONCO - Pays de la Loire
Plateau des Ecoles, 50 route de Saint-Sébastien 44093 NANTES Cedex 1
Tel : 02-40-84-75-95 Fax : 02-40-84-75-96 www.onco-paysdelaloire.com